

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 16-mars-2023 Numéro de révision 3.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BioPlex 2200 Syphilis Total & RPR Reagent Pack

Numéro (s) de catalogue 12000650

Substance pure/mélange Mélange

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège socialFabricantBio-Rad Laboratories Inc.Bio-Rad Laboratories1000 Alfred Nobel Drive6565-185th Ave NEHercules, CA 94547Redmond, WA 98052

USA USA

Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

Service technique 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée Catégorie 1A - (H317)

EGHS / FR Page 1/14

Toxicité aquatique chronique Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

2.3. Autres dangers

Contient du matériel d'origine animale. (Bétail). (Souris). Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Glycérine 56-81-5	5 - 10	Aucune donnée disponible	200-289-5	Aucune donnée disponible	-	ı	1
Chlorure de sodium 7647-14-5	1 - 2.5	Aucune donnée disponible	231-598-3	Aucune donnée disponible	-	-	-
Sodium benzoate 532-32-1	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	208-534-8	Aucune donnée disponible	-	-	-
Azoture de sodium 26628-22-8	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	247-852-1	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	-	-
5-Chloro-2-méthyl-3 (2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isoth	0.01	Aucune donnée disponible	-	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314)	Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6 % Skin Corr. 1C ::		100

EGHS / FR Page 2/14

iazolone	Eye Dam. 1 (H318)	
55965-84-9	Skin Sens. 1A (H317) Skin Irrit. 2 ::	
	(EUH071) 0.06%<=C<0.6	
	Aquatic Acute 1 (H400) %	
	Aquatic Chronic 1 Skin Sens. 1A	
	(H410) :: C>=0.0015%	
	Eye Dam. 1 ::	
	C>=0.6%	

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Glycérine 56-81-5	12600	10000	2.75	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Chlorure de sodium 7647-14-5	3000	10000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sodium benzoate 532-32-1	4070	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i sothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazol one 55965-84-9		87.12	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée

ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EGHS / FR Page 3/14

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE: l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des

zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter

EGHS / FR Page 4/14

sans danger tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les

laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Glycérine	-	-	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³
56-81-5					
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	*	STEL: 0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL 0.3 mg/m ³		TWA: 0.1 mg/m ³ K*	STEL: 0.3 mg/m ³
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i	_	TWA: 0.05 mg/m ³	_	-	_
sothiazolone, en mélange		Skin sensitizer			
avec					
2-méthyl-3(2H)-isothiazol					
one					
55965-84-9					
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Glycérine	-	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 20 mg/m ³
56-81-5	*	Ceiling: 15 mg/m ³			
Azoture de sodium		TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.3 mg/m ³	H*	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
	TWA: 0.1 mg/m ³	•		A*	iho*
	1	A.I. TD.O.O.		O 1	
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
Glycérine	France TWA: 10 mg/m³	Allemagne TRGS TWA: 200 mg/m³	TWA: 200 mg/m ³	Grèce TWA: 10 mg/m³	Hongrie -
Glycérine 56-81-5		TWA: 200 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ Peak: 400 mg/m ³		Hongrie -
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate		TWA: 200 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ Peak: 400 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³		Hongrie - -
Glycérine 56-81-5		TWA: 200 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ Peak: 400 mg/m ³		Hongrie - -
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ H*	TWA: 200 mg/m ³ Peak: 400 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ Peak: 20 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	-
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate	TWA: 10 mg/m ³ - TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³	TWA: 10 mg/m ³ - TWA: 0.1 ppm	- TWA: 0.1 mg/m ³
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ H*	TWA: 200 mg/m ³ Peak: 400 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ Peak: 20 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ - TWA: 0.1 ppm TWA: 0.3 mg/m ³	-
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium	TWA: 10 mg/m ³ - TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ H*	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³	TWA: 10 mg/m ³ - TWA: 0.1 ppm	- TWA: 0.1 mg/m ³
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium	TWA: 10 mg/m ³ - TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ H*	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 ppm TWA: 0.3 mg/m³ STEL: 0.1 ppm	- TWA: 0.1 mg/m ³
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ *	TWA: 200 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ H* TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 ppm TWA: 0.3 mg/m³ STEL: 0.1 ppm STEL: 0.3 mg/m³	- TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ *	TWA: 200 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ H* TWA: 0.2 mg/m³ Italie MDLPS	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³ Italie AIDII	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 ppm TWA: 0.3 mg/m³ STEL: 0.1 ppm STEL: 0.3 mg/m³ Lettonie TWA: 5 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Lituanie
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Chlorure de sodium 7647-14-5 Azoture de sodium	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ * Irlande - TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 200 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ H* TWA: 0.2 mg/m³ Italie MDLPS - TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³ Italie AIDII - Ceiling: 0.29 mg/m³	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 ppm TWA: 0.3 mg/m³ STEL: 0.1 ppm STEL: 0.3 mg/m³ Lettonie TWA: 5 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Lituanie TWA: 5 mg/m³
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Chlorure de sodium 7647-14-5	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ * Irlande - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	TWA: 200 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ H* TWA: 0.2 mg/m³ Italie MDLPS - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³ Italie AIDII	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 ppm TWA: 0.3 mg/m³ STEL: 0.1 ppm STEL: 0.3 mg/m³ Lettonie TWA: 5 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Lituanie TWA: 5 mg/m³ * TWA: 0.1 mg/m³
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Chlorure de sodium 7647-14-5 Azoture de sodium 26628-22-8	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ * Irlande - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Sk*	TWA: 200 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ H* TWA: 0.2 mg/m³ Italie MDLPS - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ pelle*	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³ Italie AIDII - Ceiling: 0.29 mg/m³ Ceiling: 0.11 ppm	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 ppm TWA: 0.3 mg/m³ STEL: 0.1 ppm STEL: 0.3 mg/m³ Lettonie TWA: 5 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ *	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Lituanie TWA: 5 mg/m³ * TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³
Glycérine 56-81-5 Sodium benzoate 532-32-1 Azoture de sodium 26628-22-8 Nom chimique Chlorure de sodium 7647-14-5 Azoture de sodium	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ * Irlande - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	TWA: 200 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ H* TWA: 0.2 mg/m³ Italie MDLPS - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	TWA: 200 mg/m³ Peak: 400 mg/m³ TWA: 10 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ * TWA: 0.2 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³ Italie AIDII - Ceiling: 0.29 mg/m³	TWA: 10 mg/m³ - TWA: 0.1 ppm TWA: 0.3 mg/m³ STEL: 0.1 ppm STEL: 0.3 mg/m³ Lettonie TWA: 5 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Lituanie TWA: 5 mg/m³ * TWA: 0.1 mg/m³

EGHS / FR Page 5/14

F0.04.F							
56-81-5	-	+		T14/4 0 4 / 0	T10/0	2.4	0751 00 / 0
Azoture de sodium		Î		TWA: 0.1 mg/m ³		0.1 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	STEL:	0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
		A: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	H*			*
Nom chimique		Portugal	Roumanie	Slovaquie		vénie	Espagne
Glycérine	TWA	A: 10 mg/m ³	-	TWA: 11 mg/m ³	TWA: 2	200 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
56-81-5					STEL: 4	400 mg/m ³	-
Sodium benzoate		-	-	-	TWA:	10 mg/m ³	-
532-32-1						20 mg/m ³	
					_	*	
Azoture de sodium	TWA	A: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: (0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
26628-22-8		L: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³	* *		0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
		g: 0.29 mg/m ³	*	Ceiling: 0.3 mg/m ³	O	*	vía dérmica*
		ng: 0.11 ppm		Coming. o.o mg/m			Via dominoa
	00,,,,,	P*					
Nom chimique	Nom chimique		uède	Suisse		Ro	oyaume-Uni
Glycérine			-	TWA: 50 mg/m	3		/A: 10 mg/m ³
56-81-5				STEL: 100 mg/n	n ³		EL: 30 mg/m ³
Sodium benzoate			_	TWA: 0.2 ppm			-
532-32-1				TWA: 1 mg/m ³			
				TWA: 10 mg/m			
				STEL: 0.8 ppm			
				STEL: 4 mg/m ³			
				STEL: 20 mg/m			
				H*	·		
Azoture de sodium		NGV.	0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m	3	TW	A: 0.1 mg/m ³
26628-22-8			(GV: 0.3 mg/m ³	STEL: 0.4 mg/m			EL: 0.3 mg/m ³
			• · = = · · · · · · · · · · · · · · · ·			Sk*	
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-	isothia		-	TWA: 0.2 mg/m	3		-
zolone, en mélange av				STEL: 0.4 mg/m			
2-méthyl-3(2H)-isothiazo				- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
55965-84-9							

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

EGHS / FR Page 6/14

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Cartouche en plastique contenant diverses bouteilles Diluer la suspension de billes dans

une solution aqueuse

Couleur marron clair, rose clair, jaune clair Odeur Aucune information disponible. Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Température d'auto-inflammabilité 392.8 °C Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucune information disponible

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Hydrosolubilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun(e) connu(e) Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Aucune donnée disponible Masse volumique apparente Densité de liquide Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Aucune information disponible Distribution granulométrique

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

EGHS / FR Page 7/14 mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Contact oculaire

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai Contact avec la peau

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après

les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. **Symptômes**

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg(Rabbit)	> 2.75 mg/L (Rat)4 h
Chlorure de sodium	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 42 mg/L (Rat)1 h
Sodium benzoate	= 4070 mg/kg (Rat)	-	-
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg(Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia	= 53 mg/kg (Rat)	= 87.12 mg/kg (Rabbit)	-

EGHS / FR Page 8/14

BioPlex 2200 Syphilis Total & RPR Reagent Pack

Date de révision 16-mars-2023

zolone, en mélange avec		
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone		

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Danger par aspiration

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Glycérine	-	LC50: 51 - 57mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Chlorure de sodium	-	LC50: 5560 - 6080mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =1000mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 340.7 - 469.2mg/L

EGHS / FR Page 9/14

	LC50:	=12946mg/L (96h,		(48h, Daphnia magna)
	Lepoi	mis macrochirus)		
	LC50:	6020 - 7070mg/L		
	(96	h, Pimephales		
		promelas)		
	LC50:	=7050mg/L (96h,		
		phales promelas)		
	LC50:	6420 - 6700mg/L		
	(96	h, Pimephales		
		promelas)		
	LC50:	4747 - 7824mg/L		
		, Oncorhynchus		
		mykiss)		
Sodium benzoate	- LC50): 420 - 558mg/L	-	EC50: <650mg/L (48h,
	(96	h, Pimephales		Daphnia magna)
		promelas)		
	LC50	>100mg/L (96h,		
	Pime	ohales promelas)		
Azoture de sodium	- LC50	: =0.8mg/L (96h,	-	-
	Onco	hynchus mykiss)		
	LC50	: =0.7mg/L (96h,		
	Lepoi	mis macrochirus)		
	LC50:	=5.46mg/L (96h,		
		ohales promelas)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Glycérine	-1.75
Sodium benzoate	-2.13
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	0.7
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Glycérine	La substance n'est pas PBT/vPvB
Chlorure de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
Sodium benzoate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	La substance n'est pas PBT/vPvB
2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	·

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations

métalliques.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR_

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

EGHS / FR Page 11/14

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Chlorure de sodium 7647-14-5	RG 78	-

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2) aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	75.	-

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

01 110 datto 1 113 topical massatiques (1101/2000/01)	
Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Agent phytosanitaire

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

<u>Inventaires internationaux</u> Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 12/14

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification		
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée	
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul	
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul	
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul	
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul	
Mutagénicité	Méthode de calcul	
Cancérogénicité	Méthode de calcul	
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul	
STOT - exposition unique	Méthode de calcul	
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul	
Danger par aspiration	Méthode de calcul	
Ozone	Méthode de calcul	

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

EGHS / FR Page 13/14

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

Date de révision 16-mars-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 14/14